

Généralisation de l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle en Région bruxelloise francophone : à quelle échelle de temps et à quel coût ?

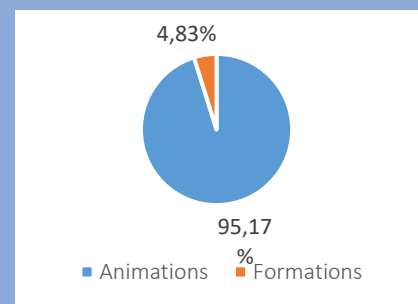
Rédigés par Duchêne, C., à partir de Duchêne, C., Fontaine, M., Godin, I., Lannoo, A., Tojerow, I. (2021), DULBEA Policy Paper N°21.02.

Aperçu >>

Dans sa déclaration de politique générale de 2019-2024, la Commission Communautaire Française (COCOF) a affirmé son ambition de poursuivre la généralisation de l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS). L'étude résumée dans ce policy brief tente d'obtenir une programmation budgétaire réaliste de cette généralisation pour les cinq prochaines années. Elle est organisée en deux parties. La première propose trois stratégies de mise en œuvre de la généralisation des animations EVRAS en milieu scolaire bruxellois francophone, à savoir un modèle minimal, un modèle intermédiaire ainsi qu'un modèle idéal. La deuxième partie propose quant à elle une évaluation des coûts engendrés par chacun de ces modèles durant cinq années, à partir de projections de population d'élèves, d'animations, etc. et d'une liste précise des coûts engendrés par les animations.

Contributions principales

- Cette recherche adopte une approche multidisciplinaire.
- Trois modèles de généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire bruxellois francophone sont proposés : un modèle minimal, un modèle intermédiaire et un modèle idéal. Ils diffèrent l'un par rapport à l'autre en fonction du nombre d'années scolaires qu'ils entendent couvrir. Chacun présente des avantages et inconvénients et le choix du modèle approprié dépend des priorités ainsi que des budgets disponibles.
- Les projections budgétaires associées à ces trois modèles permettent d'évaluer les moyens financiers nécessaires pour mettre en œuvre la généralisation de l'EVRAS durant les cinq années à venir. Pour l'année 2021-2022, le budget de généralisation estimé équivaut à 1.200.861€ pour le modèle minimal, 1.129.337€ pour le modèle intermédiaire et 1.681.451€ pour le modèle idéal. La part principale du budget concerne les dépenses liées aux animations, les dépenses liées aux formations étant quant à elles bien plus limitées. Le graphique suivant illustre cette répartition pour le modèle minimal, en 2021-2022.
- Une série de recommandations est formulée pour améliorer la mise en œuvre de la généralisation de l'EVRAS.
- Un simulateur a également été créé, permettant de réaliser les projections budgétaires d'autres scénarios que ceux prévus dans ce rapport.



Introduction

L'ambition politique de généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire bruxellois francophone a été clairement affirmée sous la présente législature. Le rôle des animations EVRAS est essentiel, car elles participent à l'accompagnement des enfants et des adolescents dans le développement de leur vie relationnelle, affective et sexuelle et les aident à devenir des adultes épanouis. Actuellement, cet objectif n'est pas encore atteint, même si l'état des lieux lacunaire des activités EVRAS ne permet pas d'évaluer avec précision la situation actuelle. En effet, l'organisation des animations EVRAS se caractérise par la présence de multiples acteurs externes spécialisés, dont la coordination systématique fait encore défaut. On estime toutefois que moins de 20% de l'ensemble des élèves de l'enseignement obligatoire bruxellois francophone ont bénéficié d'au moins une animation EVRAS en 2018. Il n'existe par ailleurs pas de cadastre complet des activités et acteurs EVRAS, rendant donc l'évaluation de l'avancement du projet complexe. Afin de réaliser cette ambition de généralisation, le politique doit être en mesure d'évaluer les moyens financiers nécessaires à celle-ci. Grâce à une approche multidisciplinaire, cette étude entend répondre à ce besoin, en proposant trois modèles de généralisation et en estimant les coûts associés à ceux-ci.

Méthodologie

Cette étude est organisée en deux parties, suivant une approche multidisciplinaire.

La première partie de l'étude est réalisée par le centre de recherche Approches sociales de la Santé (Ecole de santé publique, Isabelle Godin et Alice Lannoo). En croisant les enseignements de la littérature avec les informations recueillies lors des entretiens de divers acteurs de l'EVRAS (issus de centres de planning familial, de centres psychomédicosociaux, d'organisations de jeunesse et de services de promotion de la santé à l'école), ce premier volet de la recherche élabore trois modèles pour progressivement généraliser les animations données par les acteurs EVRAS externes, en complément des thématiques déjà prises en charge dans le cadre des cours. Ces trois modèles diffèrent l'un par rapport à l'autre en fonction du nombre d'années scolaires qu'ils entendent couvrir. En parallèle de ces trois modèles, une série de paramètres régissant l'organisation des animations et des formations EVRAS a été identifiée. Additionnement, quelques recommandations ont été formulées pour améliorer la mise en œuvre de la généralisation de l'EVRAS.

La deuxième partie de l'étude est menée par le DULBEA (Claire Duchêne, Maxime Fontaine et Ilan Tojerow). Elle s'appuie sur le socle défini dans le premier volet, et tente d'objectiver quantitativement les conditions budgétaires liées à la mise en œuvre de la généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire bruxellois francophone selon les trois modèles sur une période de 5 ans. Pour ce faire, une liste précise des dépenses générées par les animations a premièrement été dressée. De plus, une série d'estimations préalables a été réalisée, évaluant l'ampleur du projet. A partir de différentes hypothèses, le nombre d'élèves dans l'enseignement bruxellois francophone a ainsi été projeté pour les cinq années à venir, permettant ensuite d'estimer le nombre d'animations, d'animateurs, de formations, etc. nécessaires à la généralisation. Enfin, grâce à un simulateur, les montants nécessaires à la généralisation de l'EVRAS ont pu être estimés.

Résultats

La recherche s'est traduite par la proposition de trois modèles, visant un nombre plus ou moins étendu de niveaux scolaires. En effet, alors que dans **le modèle minimal**, seuls les élèves de 6^{ème} primaire, 2^{ème} et 4^{ème} secondaire reçoivent des animations, **le modèle intermédiaire** couvre quant à lui les élèves de 3^{ème} maternelle, 2^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} primaire et 2^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} secondaire. **Le modèle idéal** va encore un pas plus loin, en proposant des animations à tous les élèves de l'enseignement obligatoire bruxellois francophone, de la 3^{ème} maternelle à la dernière année secondaire. Le choix de l'une ou l'autre de ces stratégies dépendra des priorités auxquelles les décideurs politiques souhaitent répondre. Alors que le modèle minimal permettra d'assurer qu'une base minimale

de couverture soit atteinte avant d'étendre les animations à d'autres niveaux scolaires, le modèle idéal offre l'avantage d'éduquer les jeunes aux problématiques de l'EVRAS tout au long de leur parcours scolaire.

A chacun de ces modèles ont ensuite été attribués **des objectifs de taux de couverture annuels** (en pourcentage d'élèves visés). Ces objectifs ont été calculés en estimant les niveaux atteints aujourd'hui, et en appliquant une vitesse d'évolution ambitieuse mais réaliste. Les taux proposés évoluent de façon croissante dans le temps mais au vu des niveaux actuels, aucun modèle n'atteindra les 100% de couverture d'ici 2025-2026.

Outre les animations EVRAS, cette étude met également en évidence la nécessité d'organiser **des formations** à destination des animateurs afin d'assurer leur instruction continue. Animations et formations sont en effet toutes deux essentielles pour tendre vers l'objectif de généralisation. Deux types de formations sont ainsi prévus dans le plan de généralisation ; des formations de base et des formations thématiques.

Aussi, grâce aux informations recueillies durant les entretiens ainsi qu'à la revue de la littérature, **une série de paramètres** régissant l'organisation des animations et des formations a été déterminée. Par exemple, la fréquence des animations, la durée des formations ou encore le statut des animateurs ont fait l'objet d'une étude attentive. Pour certains d'entre eux, une distinction a été réalisée entre l'enseignement ordinaire et l'enseignement spécialisé.

Finalement, la liste des dépenses associées aux animations et aux formations a été dressée dans le but de réaliser une estimation budgétaire du plan de généralisation de l'EVRAS. Les coûts salariaux des animateurs, les coûts du matériel d'animation ou encore les coûts propres à l'organisation des formations et aux coordinateurs de formations ont été pris en compte. Les **résultats finaux** obtenus varient significativement en fonction du modèle sélectionné par les autorités publiques, comme le démontre le tableau suivant :

Minimal	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Animations	1.142.839	1.423.185	1.708.065	1.987.768	2.259.546
Formations	58.022	77.297	91.718	105.681	119.189
TOTAL	1.200.861	1.500.483	1.799.783	2.093.448	2.378.735

Intermédiaire	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Animations	1.074.709	1.405.260	1.740.956	2.071.772	2.394.337
Formations	54.628	77.418	94.407	110.947	127.002
TOTAL	1.129.337	1.482.678	1.835.363	2.182.719	2.521.339

Idéal	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Animations	1.600.148	1.911.244	2.227.613	2.536.750	2.835.763
Formations	81.303	102.465	118.483	133.884	148.715
TOTAL	1.681.451	2.013.709	2.346.096	2.670.633	2.984.478

Ainsi, si l'on suit le modèle minimal, un montant de 1.200.861€ serait nécessaire en 2021-2022 pour atteindre les objectifs fixés cette année-là. Selon le modèle intermédiaire, il faudrait 1.129.337€ et selon le modèle idéal, 1.681.451€ pour cette même année. Les montants évolueraient ensuite de façon croissante, en lien avec la croissance des objectifs de taux de couverture visés. On observe également que, même si la part du budget propre aux formations n'est pas négligeable, le coût des animations demeure le plus important, et plus particulièrement, le coût salarial des animateurs. Enfin, il importe de noter qu'au vu de la diversité des acteurs EVRAS, la COCOF n'est pas le seul pouvoir subsidiant ces activités. Les montants obtenus sont dès lors à répartir entre les différentes instances impliquées, en fonction de la répartition des activités EVRAS.

Ces différentes projections ont été réalisées grâce à la création d'un simulateur. Cet outil Excel a en effet permis de calculer les estimations de budget mais il offre également la possibilité d'estimer les coûts associés à une extension des animations selon d'autres critères que ceux prévus dans cette étude, ce qui pourrait se révéler fort utile pour répondre à d'éventuelles demandes de modifications proposées par certains acteurs concernés et/ou nécessaires au vu du budget disponible.

Implications en matière de politique publique

L'objectif de généralisation de l'EVRAS n'étant pas encore atteint en Région bruxelloise francophone, cette étude fournit des solutions pour tendre progressivement vers la réalisation de cette ambition. Le choix de l'un ou l'autre modèle dépendra des priorités politiques et des budgets à allouer. Cette étude présente également les coûts associés à chacun d'un modèle, sur une période de cinq ans. Quel que soit le modèle choisi, les montants à déboursier sont importants et croissants dans le temps. Néanmoins, il convient de les mettre en perspective avec l'avantage sociétal potentiel engendré par ces animations. L'EVRAS participe en effet au développement de l'esprit critique des enfants et des jeunes sur les diverses thématiques de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, leur permettant de faire des choix éclairés pour leur santé sexuelle. L'éducation des jeunes aux thématiques de l'EVRAS contribue également à atténuer les violences et discriminations sexuelles. Un certain nombre de conséquences négatives onéreuses pour la société sont ainsi évitables grâce à la prévention EVRAS, qui permet d'améliorer sensiblement la santé (sexuelle mais également plus largement), et le bien-être des jeunes. Prendre ces éléments en considération invite à percevoir les dépenses associées à l'EVRAS comme un investissement, plutôt que comme un coût. Les montants présentés peuvent alors sembler plus raisonnables au vu des effets positifs attendus. Dans ce contexte, il est par ailleurs essentiel de réfléchir dès à présent à la mise en œuvre d'une évaluation des animations EVRAS (méthode utilisée, variable d'intérêt, échantillon, etc.), afin de rendre visible l'impact de celles-ci sur les jeunes et de légitimer les montants alloués.

Références



Lire le rapport complet :

Duchêne, C., Fontaine, M., Godin, I., Lannoo, A., Tojerow, I (2021), Généralisation de l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) en Région bruxelloise francophone : à quelle échelle de temps et à quel coût ?, DULBEA Policy Paper N°21.02, [lien](#)



Études citées:

- Amerijckx, G., Moreau, N., Godin, I. (2015) La généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle en milieu scolaire. Enjeux structurels pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cahier Santé SIPES, Service d'Information Promotion Éducation Santé, ESP-ULB, Bruxelles.

- Bellanger, A., Eggen, M., Cimpaye, O., Lebacqz, T., Dujou, M., Desnoux, V., Pedroni, C., Holmberg, E. & Castetbon, K. (2020) Vie relationnelle, affective et sexuelle—Région wallonne. Comportements, santé et bien-être des élèves en 2018—Enquête HBSC en Belgique francophone : Service d'Information, Promotion, Education Santé, ESP-ULB, Bruxelles.



En savoir plus à propos de notre recherche sur Twitter : [@Dulbea_Ulb](#)